

Augmentation de la population en Belgique en 2020 revue à la baisse suite à l'épidémie de COVID-19: la migration internationale deux fois plus impactante que la mortalité.

Suite à la mise à jour des perspectives démographiques dans le cadre de l'épidémie de COVID-19, le Bureau fédéral du Plan projette une augmentation de la population, en 2020, de 17 000 habitants au lieu de 50 000 en l'absence de l'épidémie. Cette moindre croissance s'explique à concurrence de 70% par la baisse du solde migratoire et, pour le reste, par l'augmentation du nombre de décès.

COVID-19 & croissance démographique

Chaque composante de la croissance démographique sera impactée par l'épidémie de COVID-19. On pense en premier lieu à la mortalité mais aussi aux mouvements migratoires internationaux influencés par des mesures visant à limiter la propagation du virus. Ensuite, les mesures de confinement pourraient également influencer les flux migratoires internes à la Belgique au cours de l'année 2020. Enfin, les conséquences socio-économiques de l'épidémie pourraient influencer indirectement ces composantes ainsi que la fécondité.

Dans cette mise à jour, seules les hypothèses de mortalité et de migration internationale ont été adaptées. Par manque d'informations sur l'impact de l'épidémie sur la fécondité et les migrations internes, ces composantes n'ont pas été mises à jour.

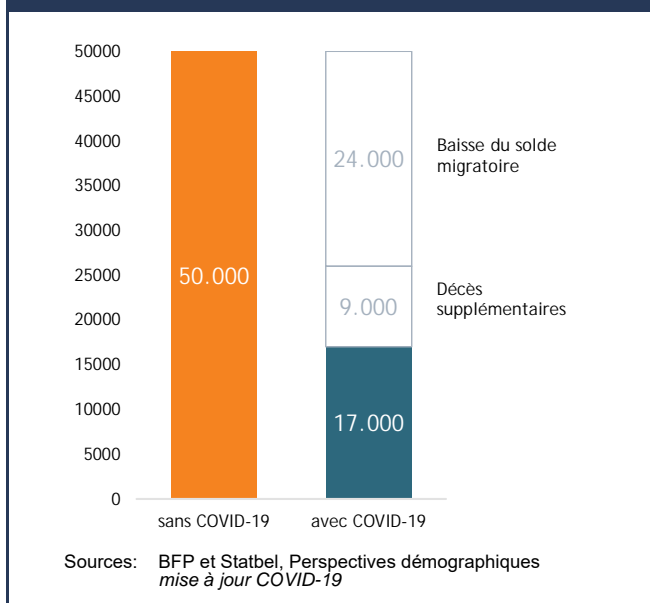
Pourquoi une mise à jour alors qu'il y a tant d'incertitudes autour de l'épidémie ?

Les perspectives démographiques 2019-2070 ont été publiées début mars 2020, juste avant l'arrivée des premiers signes de la présence de la COVID-19 sur le territoire belge. L'épidémie et les mesures prises par le Conseil National de Sécurité (CNS) concernant la gestion de la propagation de la COVID-19 auront un impact sur la croissance de la population, en particulier pour l'année 2020. Cependant les incertitudes relatives au virus lui-même, à l'évolution de l'épidémie et à ses conséquences sur la santé et nos comportements restent énormes.

Dans ce contexte, l'objectif n'est pas d'établir une prévision exacte de l'impact de la COVID-19 sur la croissance démographique, mais de mettre à jour la projection de population sur la base (1) des statistiques disponibles, (2) de l'évolution de l'épidémie et (3) des mesures prises jusqu'à la date du 5 mai 2020.

Cette mise à jour sera utilisée dans le cadre des perspectives économiques 2020-2025 publiées le 23 juin 2020 par le BFP.

Augmentation de la population en Belgique en 2020



Dès lors, la population en Belgique augmente de 17 000 personnes en 2020 dans le scénario tenant compte de la COVID-19 au lieu de 50 000 personnes dans un scénario sans COVID-19. Cette moindre hausse résulte certes d'une augmentation du nombre de décès (+ 9 000) mais surtout d'une réduction du solde migratoire international (-24 000 personnes). Ce solde correspond à la différence entre le nombre d'immigrations internationales et le nombre d'émigrations internationales.

COVID-19 & mortalité en 2020

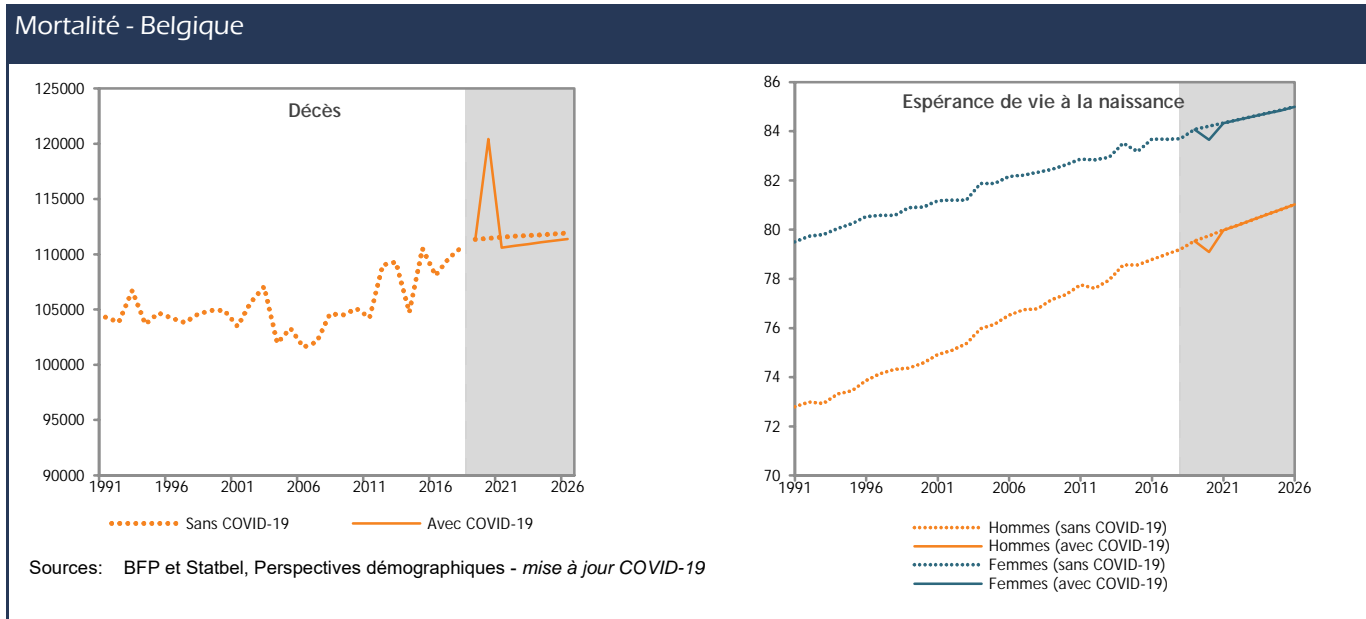
Par rapport au nombre de décès attendus en Belgique en l'absence d'épidémie, la surmortalité quotidienne (toutes causes confondues) observée durant les mois de mars et avril est expliquée en majeure partie par les décès liés à la COVID-19. Partant de ce constat, l'hypothèse de surmortalité totale en Belgique est évaluée autour de 9 000 décès supplémentaires en 2020 (toutes causes confondues), par rapport à un total de 110 000 décès sans l'épidémie.

L'hypothèse de surmortalité se traduit par une baisse ponctuelle de l'espérance de vie en 2020, d'environ 5 mois par rapport à 2019, alors qu'en général, la population belge gagne 2,5 mois d'espérance de vie par an. Dès 2021 cependant, en prenant l'hypothèse que l'épidémie sera terminée, l'espérance de vie reviendra sur la courbe projetée avant l'épidémie. En effet, il n'y aura plus, dans le scénario retenu, de surmortalité liée à la COVID-19.

9 000 décès supplémentaires toutes causes en 2020 mais déjà plus de 9 300 décès COVID-19 fin mai. Comment interpréter cette apparente incohérence ?

La mise à jour de l'hypothèse de mortalité table sur une surmortalité de 9 000 décès « toutes causes » sur l'ensemble de l'année 2020. À la date de publication de ce communiqué, plus de 9 300 décès ont été attribués à la COVID-19. Comment expliquer que l'hypothèse se limite à 9 000 décès supplémentaires sur l'ensemble de l'année 2020 ?

La surmortalité liée à la COVID-19 se limite aux mois de mars et avril. En effet, depuis le mois de mai, les données les plus récentes indiquent que les décès liés à la COVID-19 n'engendrent plus de surmortalité « toutes causes ». Par conséquent, on peut, en l'absence de seconde vague, se limiter à une surmortalité « toutes causes » de 9 000 décès en 2020.



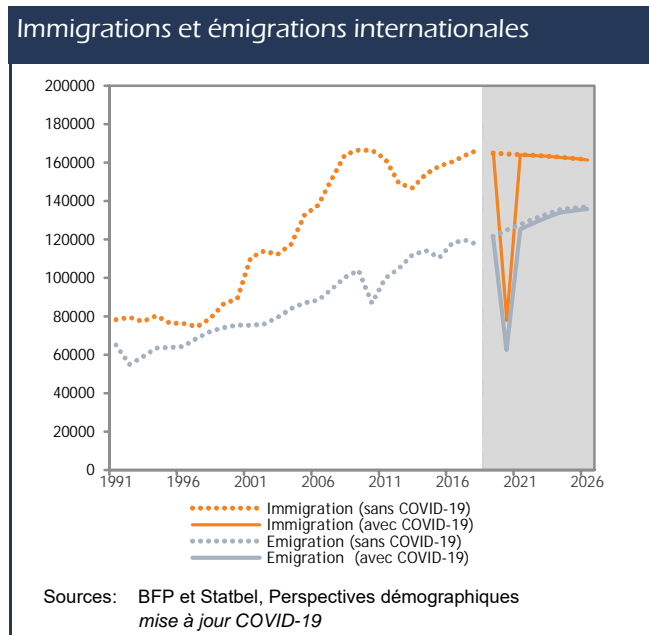
Cette hypothèse ne tient pas compte :

- D'une éventuelle *surmortalité* due soit à une seconde vague de l'épidémie de COVID-19, soit à une augmentation des décès indirects liés au confinement et aux conséquences socio-économiques de l'épidémie. Dans le cas d'une seconde vague, l'impact sur la mortalité pourrait être limité en raison de l'expérience acquise.
- D'une *sous-mortalité* pouvant résulter d'une part, du fait qu'une partie des décès COVID-19 concerne des personnes (très) âgées qui présentaient une probabilité de mourir très élevée dans les mois qui viennent, et, d'autre part, des mesures de confinement ou du ralentissement de l'activité économique (accidents de la route, accidents de travail, amélioration de la qualité de l'air...).

COVID-19 & migrations internationales – Réduction de 50% des flux migratoires en 2020

Afin de réduire la propagation de la COVID-19, plusieurs décisions ont été prises par des instances nationales et internationales pour diminuer les déplacements de population et, partant, les flux migratoires. L'impact correspond à une baisse de 50% des flux migratoires (immigrations et émigrations) projetés pour l'année 2020 avant l'épidémie. Cette baisse se traduit par une immigration de 78 000 personnes et une émigration de 62 500 personnes (contre respectivement 165 000 et 125 000 dans la projection sans COVID-19). L'hypothèse de réduction de 50% des flux migratoires tient compte des éléments suivants :

- Une fermeture partielle des frontières de la mi-mars à la fin de l'année 2020.
- Des mouvements migratoires avec les pays hors de l'UE qui seraient plus fortement touchés que les mouvements migratoires avec les pays de l'UE.
- Une reprise progressive de l'activité administrative de certains organismes fédéraux (Office des étrangers, CGRA) traitant notamment les demandes de visa et les demandes d'asile.



Les perspectives démographiques sont réalisées par le Bureau fédéral du Plan en collaboration avec Statbel.

Perspectives démographiques 2019-2070 - mise à jour COVID-19, Bureau fédéral du Plan et Statbel, juin 2020.

Pour plus d'informations :

Marie Vandresse (BFP), vm@plan.be; tél. 02/507.73.62

Johan Duyck (BFP), jd@plan.be; tél. 02/507.73.86

Jean-Marc Paul (BFP), jmp@plan.be; tél. 02/507.74.48

Wendy Schelfaut (Statbel), wendy.schelfaut@economie.fgov.be; tél. 02/277.65.05